

## Année 2018 – L'intervention du FEADER en Champagne-Ardenne



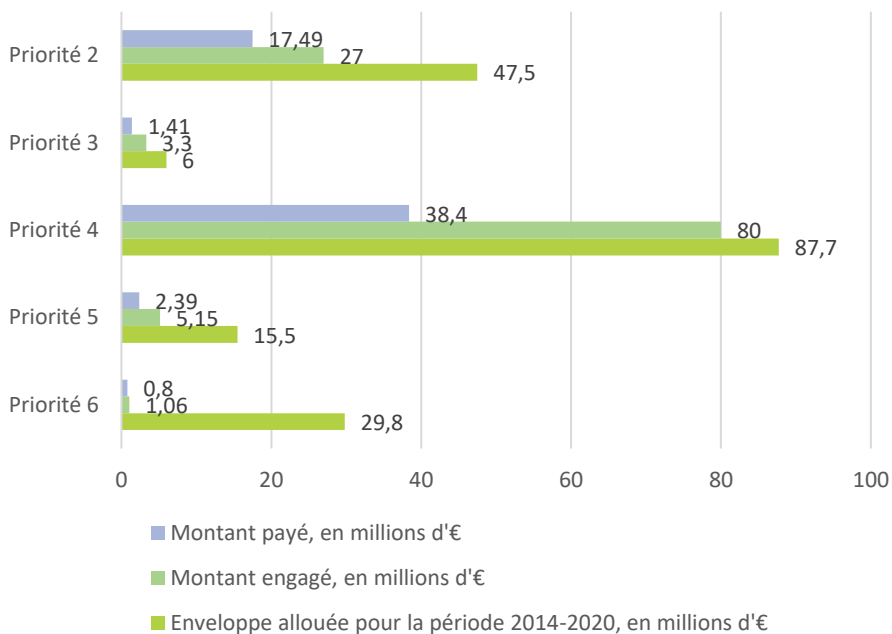
### Résumé à l'intention des citoyens<sup>1</sup> de la mise en œuvre en 2018 du Programme de Développement Rural en Champagne-Ardenne

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

**Fonds européen agricole pour le  
développement rural, l'Europe  
investit dans les zones rurales en  
Champagne-Ardenne : plus de 116  
millions d'€ investis entre 2014 et  
2018 au service de 10500 projets**

## Intervention du FEADER au 31 décembre 2018



## Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)



L. De Bruyne s'est installée comme agricultrice à titre principal, en individuel, à Thieffrain dans l'Aube, sur 80 ares de maraîchage en permaculture (légumes, fleurs comestibles, fruits) certifié BIO et a pu bénéficier d'une aide à l'installation.

Depuis le début de la programmation, 2987 projets ont été soutenus pour un investissement total de 27 millions d'euros de FEADER dont 17,49 M€ ont déjà été versés.

## Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)



La SCEA LEGLANTIER ZIMMERMAN à Saudoy a bénéficié de fonds FEADER pour développer et moderniser son atelier de transformation de fruits en jus issus de plusieurs variétés de pommes de table, poires, cerises, mirabelles et reine-claude produites sur l'exploitation.

Entre 2014 et 2018, 3,3 millions d'euros de FEADER ont été investis au service de 148 projets et 1,41 M€ ont été payés.



### **Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)**

Didier LAMBIN, exploitant à Coupeville dans la Marne, bénéficie d'une aide à la conversion en agriculture biologique.

Depuis 2014, les Mesures Agro-Environnementales, Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels et aide à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique ont permis d'engager près de 59,6 M€ de FEADER dont 38,4 M€ sont aujourd'hui payés.



### **Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)**

Le Groupement Forestier de Montmirail a bénéficié d'une aide pour le reboisement de 50 ha via un mélange de chênes, de peupliers et de résineux. Les protections contre le gibier et l'entretien des peuplements sur 3 ans sont également soutenus.

5,15 millions d'euros de FEADER ont été mobilisés entre 2014 et 2018 en faveur de 243 projets et 2,39 M€ ont été payés.

## Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)



La Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a bénéficié d'une aide pour la construction d'un pôle petite enfance dans le quartier de Mon Bijou à Givet, afin de pouvoir accueillir 30 jeunes enfants simultanément.

1,06 M€ de FEADER ont été investis entre 2014 et 2018 en faveur de 43 projets dont 800 000 € ont déjà été versés.

# Vidéo

*Vous trouverez ci-après, un exemple de projet financé par le FEADER en Champagne-Ardenne sous la forme d'une vidéo à visionner en ligne :*

<https://youtu.be/jgbpQSwCYZk>

Exploitation agricole, Encourager l'installation et la réussite de jeunes agriculteurs :

*« Soutien à la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'élevage et d'un bâtiment de stockage, ainsi que d'un parc de pâturage : ALISON JOBARD – Soulaines-Dhuys – Champagne-Ardenne »*

# Contacts

Délégation aux fonds européens

Service Développement Rural

Site de Châlons

03 26 70 74 02

[fonds.europeens.champagne-  
ardenne@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr)

[europe-en-champagne-ardenne.eu](http://europe-en-champagne-ardenne.eu)

[www.europe.grandest.fr](http://www.europe.grandest.fr)



@europeenGE



---

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho  
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard  
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Retrouvez-nous sur

